

Déclaration de la CFDT Education Normandie

Formation spécialisée du CSA de la Manche du 16 mars 2026

Monsieur le Dasein, Mesdames et messieurs les membres de la FS,

L'aggravation des conditions de travail et la détérioration de la santé des personnels ne sont plus à démontrer : épuisement professionnel que les congés n'arrivent plus à surmonter, inflation des dépôts RSST... La situation est similaire dans les autres départements normands et l'ampleur est telle que des mesures académiques ont été prises : formation spécialisée extraordinaire, groupes de travail spécifiques sur la violence dans le 1D et les protocoles de protection des personnels. Dans ce contexte, l'annonce des suppressions de postes résonne comme un coup de massue : la solution trouvée par le Ministère est donc davantage d'élèves par classe !

Vous pourrez nous donner autant de moyennes, autant de P/E que vous voulez, la réalité d'une école qui perd une classe est toujours que les classes restantes doivent accueillir plus d'élèves, avec parfois des classes ayant jusqu'à un tiers d'élèves qui ont besoin d'un suivi important. La prise en charge d'élèves supplémentaires, les mesures de carte scolaire subies, avec un processus de mouvement toujours plus complexe, tout cela donne peu de perspective aux collègues.

Il n'est pas dans les habitudes de la CFDT de « noircir le tableau » mais plutôt de chercher des solutions et de proposer des améliorations. Or, lorsque nous rencontrons des collègues, beaucoup s'accordent à dire que leurs droits s'effacent mais que leurs devoirs augmentent ! Les nécessités de service deviennent l'argument récurrent pour refuser des départs en formation syndicale, alors que dans le même temps des brigades sont positionnées pour les plans maths ou autre « semaine de lecture ». Les animations pédagogiques ne sont plus au choix, permettant à chacun de se former sur toutes les disciplines obligatoires (sciences, arts, EPS...) mais sont imposées et impossibles à remplacer par une réunion d'information syndicale, ce qui est pourtant réglementaire ! La date et le lieu de ces animations sont parfois même communiqués la veille, alors qu'elles se tiennent un mercredi après-midi, temps sur lequel les personnels peuvent avoir d'autres obligations. Tout cela participe à un sentiment de mépris : les ASA sont refusées parce qu'elles ne sont pas de droit, les congés sans solde aussi.

Le rapport de la médecine de prévention indique que la prévention qui devrait permettre d'éviter toute altération de la santé des personnels n'est juste pas possible car les interventions se font presque exclusivement dans le cadre de la prévention tertiaire, soit une fois que les difficultés sont installées. Il est urgent de trouver des personnels médicaux pour renflouer notre service de médecine ! Si l'on ne peut faire l'économie du suivi des personnels qui sont déjà malades, que peut faire l'administration à son niveau pour agir au niveau de la prévention primaire ? L'avis de la CFDT est que cela doit passer par du respect : le respect des droits (remboursement des frais de déplacements...du droit syndical), mais aussi de la souplesse dans les absences (être remplacé quand on est malade, avoir une journée pour rdv médical...), le respect de la fonction (avoir la décharge direction à laquelle on a droit, reconnaître que les PE sont des enseignants polyvalents et que les élèves progressent aussi en maths et en français en faisant des sciences et de l'histoire), le soutien infaillible de la hiérarchie et la reconnaissance de la difficulté du métier. Pour tout cela, il faudrait créer une brigade de remplacement conséquente et donc mettre des moyens supplémentaires. Mais que constate-t-on ? Des postes sont supprimés et on doit toujours faire plus avec moins...

La CFDT regrette que les solutions ne puissent être apportées par un investissement de la société dans l'école. Une fois de plus, les personnels vont devoir se débrouiller seuls et bricoler en trouvant parfois des solutions par eux-mêmes.